

Communiqué de presse du comité de MFNe 04.11.2013

Le comité des médecins de famille neuchâtelois (MFNe) aimerait attirer l'attention des médias, de la population ainsi que des opposants à l'externalisation du 144 à Lausanne, que le 80% des appels au 144 actuel concernent la médecine de garde. La pénurie médicale ne permet plus d'assurer la garde médicale de façon optimale sans centrale de tri professionnelle performante. Le projet actuel des 3 villes et des SIS d'une centrale d'appel neuchâteloise (FUS-NE) n'est pas crédible, ce d'autant plus qu'il occulte totalement l'aspect « hotline de pédiatrie » (20000 appels par an) qui nécessite également de toute urgence une réforme.

Afin d'assurer au canton de Neuchâtel de posséder une centrale d'appel performante et sécurisée tel que l'offre la FUS-VD de Lausanne, le comité de MFNe recommande à la population de voter OUI à la modification de la loi de santé le 24 novembre (LS) (soins pré-hospitalier et appels sanitaires urgents 144).

Le comité de MFNe est très inquiet pour l'avenir de la garde cantonale en cas de refus populaire le 24 novembre. L'attractivité du canton pour l'installation de jeunes médecins sera encore diminuée.

En cas de dysfonctionnement de la régulation de la garde médicale, le comité de MFNe demandera aux promoteurs de la centrale d'appel neuchâteloise (projet FUS-NE) d'assumer leurs responsabilités et d'organiser au mieux les diverses prestations fournies par les médecins de garde (garde médicale, constats de décès, visites en prison, à la police, dans les homes et autres institutions).

Le comité de MFNe encourage les 3 villes et les SIS à travailler à un projet de centrale téléphonique neuchâteloise crédible, sérieux et compétent qui pourrait succéder à la FUS-VD de Lausanne dans 3 ans, plutôt que le projet actuel échafaudé à la hâte.